

L'Association des Paralysés de France (APF) a lancé hier, dans de nombreuses villes, des actions pour lutter contre "la France inaccessible" aux personnes handicapées. Seules trois capitales régionales sur vingt-deux ont un taux d'accessibilité des lieux publics supérieur à 50 %. Parmi celles-ci, Bordeaux se classe troisième.

5 Selon Jean-Luc L., Directeur départemental, «malgré des efforts réalisés dans la CUB⁽¹⁾ ces dernières années, notamment dans les transports en commun, avec certains bus, le tramway, et les rampes d'accès de plus en plus fréquentes pour accéder dans les lieux publics, la situation est loin de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap... ».

10 Philippe E., Directeur de l'Institut d'éducation motrice, estime que depuis trente ans beaucoup d'efforts ont été faits, notamment à Bordeaux. Les lieux culturels neufs sont accessibles. Le tramway est en progrès conséquent. Par contre l'incivisme⁽²⁾ ne recule pas. Nos quatre-vingts résidents ont parfois du mal à se rendre au lycée ou à l'université à cause des automobilistes qui se garent sur les trottoirs.

15 Florence M., 21 ans, en fauteuil électrique, poursuit des études en administration hospitalière à Talence : «J'en ai assez d'être coincée sur un trottoir et d'arrêter les automobilistes. Hier, des voitures m'empêchaient d'aller à la poste. Des policiers m'ont portée avec le fauteuil. Ils m'ont même servi d'escorte sur la route. C'est bien, mais anormal !». Et d'ajouter : «je viens de Grenoble. Et c'était beaucoup mieux pour se déplacer. Il y avait même des navettes régulières le mercredi et le week-end. A Bordeaux on a le Petit Bus privé, qui coûte une fortune, et le Mobibus, nettement plus

20 abordable. Mais on doit s'y prendre une semaine ou quinze jours à l'avance... ».

Ce problème de l'accessibilité concerne une personne sur dix : les handicapés, certes, mais aussi toutes les personnes en situation de défaillance physique temporaires ou définitive, du fait de l'âge, de la maladie ou de la maternité.

D'après un article de Sud-Ouest, du 19 octobre 2004

Vocabulaire :

(1) CUB : Communauté Urbaine de Bordeaux.

(2) Incivisme : qui ignore les règles élémentaires de la vie sociale, attitude non citoyenne.

Académie de BORDEAUX		Session 2004		
CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE (CFG)				
Epreuve : FRANÇAIS				
Type :	SUJET	Durée : 1 heure	Coefficient : 1	Page : 1/2

QUESTIONS

Question n°1 (Capacité B)

Pourquoi l'Association des Paralysés de France a-t-elle lancé des actions dans de nombreuses villes ? (2 points)

Question n°2 (Capacité B)

Relevez deux moyens de transport réservés aux handicapés à Bordeaux. (2 points)

Question n°3 (Capacité C)

Quels inconvénients présentent néanmoins ces deux moyens de transport ? (2 points)

Question n°4 (Capacité C)

Quel problème a rencontré Florence M. en allant à la poste ? (2 points)

Quelle solution a-t-elle trouvée ? (2 points)

Expression écrite (Capacité D et techniques beta)

Si vous aviez des responsabilités, quelles mesures prendriez-vous pour faciliter les conditions de vie des personnes handicapées ? Faites au moins deux propositions et justifiez-les. (10 points)

Vous rédigerez votre réponse en une dizaine de lignes en respectant les règles d'orthographe et de grammaire.

Académie de BORDEAUX		Session 2004	
CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE (CFG)			
Epreuve : FRANÇAIS			
Type :	SUJET	Durée : 1 heure	Coefficient : 1
			Page : 2/2